

Sommaire – Sondage auprès des électeurs à la suite de l'élection partielle fédérale du 24 juin 2024 dans la circonscription de Toronto–St. Paul's (Ontario)

Élections Canada (EC) est un organisme indépendant et non partisan chargé de la conduite des élections générales, des élections partielles et des référendums fédéraux. Phoenix Strategic Perspectives Inc. (Phoenix SPI) a réalisé un sondage auprès des électeurs admissibles pour le compte d'EC à la suite de l'élection partielle fédérale tenue le 24 juin 2024 dans la circonscription de Toronto–St. Paul's en Ontario. Étaient admissibles les personnes qui avaient la citoyenneté canadienne, étaient âgées d'au moins 18 ans le jour du scrutin et résidaient dans la circonscription visée (c.-à-d. dont l'adresse de résidence habituelle se trouvait dans cette circonscription) du premier jour de la période électorale au jour de l'élection.

1. Mission et objectifs de la recherche

Le sondage avait pour mission de recueillir des données fiables pour évaluer l'opinion, les attitudes et les connaissances des électeurs au sujet des services de l'organisme ainsi que divers aspects de leur expérience. Les objectifs étaient quant à eux d'évaluer l'opinion des électeurs sur diverses questions liées à l'élection et de contribuer à l'évaluation et à l'amélioration des programmes et services d'EC destinés à l'électorat. Les résultats pourraient aussi être utilisés dans la préparation des rapports du directeur général des élections destinés au Parlement.

2. Résumé des principaux constats

Conscience de l'élection partielle et connaissance du processus électoral

- Plus de neuf électeurs sur dix (94 %) ont affirmé savoir qu'une élection partielle fédérale avait lieu dans la circonscription de Toronto–St. Paul's en Ontario.
- Environ les trois quarts (74 %) des répondants savaient qu'il était possible de s'inscrire au lieu de scrutin le jour de l'élection et de voter tout de suite après. Ils étaient moins nombreux, mais encore majoritaires (61 %) à savoir qu'il était possible de vérifier, de mettre à jour ou de compléter leurs renseignements d'inscription sur le site Web d'EC.
- Lorsqu'on leur a demandé s'ils connaissaient les façons de voter à une élection fédérale, les répondants ont généralement mentionné les principales méthodes : la majorité d'entre eux (83 %) ont nommé le vote en personne à un bureau de scrutin le jour de l'élection, 74 %, le vote en personne à un bureau de vote par anticipation, et 60 %, le vote par la poste.

Rappel assisté des publicités et des communications d'Élections Canada

- Parmi les personnes qui savaient qu'une élection partielle fédérale avait lieu, la grande majorité (87 %) ont affirmé avoir reçu leur carte d'information de l'électeur (CIE).
- Parmi les personnes qui étaient au courant de l'élection partielle, 55 % avaient vu ou entendu des publicités d'EC sur où, quand et comment voter dans au moins un média ou format. Plus précisément, 2 personnes sur 10 (20 %) se souvenaient de publicités dans les médias sociaux ou encore sur le Web ou sur une application mobile, 17 % se rappelaient avoir entendu des publicités à la radio ou sur une plateforme audio, et 15 % se rappelaient en avoir vu dans un journal local.
- La majorité des électeurs (91 %) au fait de l'élection partielle se sentaient bien informés quant à savoir où, quand et comment voter : 75 % se sont dits bien informés, et 16 %, plutôt informés.

Inscription de l'électeur

- Relativement peu d'électeurs ont fait le nécessaire pour confirmer leur inscription. En tout, 19 % ont vérifié qu'ils étaient bien inscrits, 4 % s'étaient récemment inscrits, et 2 % ont mis à jour leurs renseignements d'inscription.
- Ceux ayant confirmé leur inscription l'ont fait de différentes manières : 44 % se sont assurés que les renseignements de leur CIE étaient exacts, 26 % ont utilisé le système d'inscription en ligne des électeurs d'EC, et 13 % ont communiqué avec EC par son site Web.

Participation électorale

- Les trois-quarts (76 %) des électeurs qui savaient qu'une élection partielle avait lieu dans Toronto–St. Paul's ont déclaré avoir voté^{[note 1](#)}.
- Les répondants ayant déclaré ne pas avoir voté ont majoritairement donné des raisons politiques (38 %) ou des raisons liées à la vie courante ou à la santé (35 %) pour expliquer leur choix. Environ 2 personnes sur 10 (19 %) ont mentionné des raisons liées au processus électoral.
- Parmi les personnes ayant déclaré avoir voté, 62 % l'ont fait à un bureau de scrutin le jour de l'élection, et 35 %, à un bureau de vote par anticipation. Très peu d'électeurs ont dit avoir voté par la poste ou à un bureau local d'EC.

Expérience au lieu de scrutin

- Parmi les électeurs ayant affirmé avoir voté en personne (n = 299), près du tiers (32 %) ont dit l'avoir fait le matin entre 8 h et midi. Les autres l'ont fait presque à parts égales soit l'après-midi entre midi et 16 h (31 %), soit le soir entre 16 h et la fermeture des bureaux de scrutin (32 %).
- Parmi les répondants ayant voté en personne (n = 299), 48 % ont affirmé avoir mis 5 minutes ou moins pour se rendre au lieu de scrutin, tandis que pour 33 %, ce déplacement a pris entre 6 et 10 minutes. Il a fallu à 19 % des répondants plus

de 10 minutes pour se rendre au lieu de scrutin. Les personnes ayant voté à un bureau de scrutin le jour de l'élection (57 %) ont été plus nombreuses que celles ayant voté à un bureau de vote par anticipation (32 %) à se rendre au lieu de scrutin en 5 minutes ou moins.

- Presque tous les votants (95 %) ont trouvé la distance entre leur domicile et le bureau de scrutin au moins plutôt raisonnable, 82 % d'entre eux l'ayant trouvée très raisonnable.
- La moitié (53 %) des répondants ayant voté à l'élection partielle ont affirmé avoir mis 5 minutes ou moins pour voter, tandis qu'il a fallu entre 6 et 10 minutes à presque tous les autres (29 %). Parmi les répondants ayant voté à l'élection partielle, 17 % ont indiqué avoir mis plus de 10 minutes pour voter après être arrivés au lieu de vote. Aucune différence significative n'a été observée concernant le temps qu'il a fallu pour voter le jour de l'élection comparativement à un bureau de vote par anticipation.
- La grande majorité (97 %) des personnes ayant voté à un bureau de scrutin, à un bureau de vote par anticipation ou à un bureau local d'EC ont trouvé le lieu de vote au moins assez convenable, 87 % l'ayant trouvé très convenable.
- La grande majorité (94 %) des votants ont affirmé que le temps qu'il leur a fallu pour voter après être arrivés au lieu de vote était raisonnable.

Identification de l'électeur

- Parmi les électeurs ayant reçu leur CIE et ayant voté en personne, presque tous (96 %) ont dit avoir apporté leur carte pour voter.
- Environ 9 votants sur 10 (92 %) ont trouvé très facile de respecter les exigences d'identification, 6 % de plus ayant affirmé que c'était plutôt facile.

Satisfaction par rapport à l'expérience de vote

- La majorité (77 %) des personnes ayant déclaré avoir voté à l'élection partielle ont trouvé très facile de voter dans l'ensemble.
- Lorsqu'on leur a demandé précisément s'il avait été facile ou difficile de remplir le bulletin de vote, 3 votants sur 10 ont dit l'avoir trouvé difficile à remplir. Ils ont mentionné comme principale raison que la liste des candidats était trop longue et qu'il était donc difficile de trouver un candidat (92 %) [note 2](#).
- Le niveau de satisfaction des électeurs à l'égard d'EC et de l'expérience de vote dans son ensemble était généralement élevé : 98 % étaient satisfaits des services fournis par le personnel d'EC, 83 % s'en disant très satisfaits. De plus, 93 % étaient satisfaits de leur expérience de vote en général, 76 % s'en disant très satisfaits.

Équité de l'élection partielle et confiance en Élections Canada

- La plupart des électeurs (84 %) ont trouvé qu'EC avait géré l'élection partielle de façon équitable, 69 % ayant qualifié cette élection de très équitable. La grande

majorité (94 %) des électeurs ont dit avoir confiance en EC, 62 % ayant affirmé lui faire beaucoup confiance, et 32 %, assez confiance.

- Le niveau de confiance dans l'exactitude des résultats de l'élection était généralement élevé (94 %); pour 73 % des répondants, il était très élevé, et pour 21 %, plutôt élevé.

3. Méthodologie

Un sondage téléphonique a été réalisé auprès de 402 électeurs de la circonscription fédérale de Toronto–St. Paul's. La collecte de données s'est déroulée du 27 juin au 11 juillet 2024. Un échantillon aux bases multiples (numéros de lignes fixes et de cellulaires) a été utilisé pour réduire au maximum les erreurs de couverture. Les personnes ayant refusé de participer au sondage lorsqu'jointes par téléphone se sont fait proposer de répondre à un questionnaire en ligne. Quarante-trois (n = 43) électeurs ont choisi de répondre en ligne; les 359 autres ont répondu par téléphone. Compte tenu de la taille de l'échantillon, la marge d'erreur maximale pour l'ensemble des résultats est de ± 4,9 %, 19 fois sur 20. Les marges d'erreur maximales des sous-échantillons sont plus importantes. Une description plus détaillée de la méthodologie est présentée à [l'annexe 1](#).

4. Attestation de neutralité politique

J'atteste, par la présente, à titre d'agent principale de Phoenix SPI, que les produits livrables respectent toutes les exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la *Politique sur les communications et la Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique*. Plus précisément, les produits livrables ne contiennent pas d'informations sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Alethea Woods
Présidente
Phoenix Strategic Perspectives Inc.

5. Valeur du contrat

La valeur du contrat était de 137 369,13 \$ (TVH comprise); cette vague du sondage a coûté 53 513,18 \$ (TVH comprise).

Notes de bas de page

[Retour à la note 1](#) La participation électorale est habituellement surévaluée dans les sondages d'opinion publique. Dans ce sondage, 76 % des répondants ont déclaré avoir voté, alors que la participation réelle des électeurs inscrits pour toutes les élections partielles se chiffrait à 43,5 %. Deux facteurs peuvent expliquer cet écart : 1) les personnes qui votent pourraient être plus susceptibles de participer à un sondage sur le vote que celles qui ne votent pas (biais dans les réponses), et 2) les personnes qui n'ont pas voté pourraient avoir déclaré l'avoir fait pour mieux paraître (biais de désirabilité sociale).

[Retour à la note 2](#) Il y avait 84 candidats à l'élection partielle; le grand bulletin de vote indiquant tous les noms des candidats mesurait 90 cm de long.

- [Table des matières](#)
- [Suivant](#)